



**CMP2 du 13 février : insuffisant et arbitraire**

**CMP3 du 18 avril : bis repetita**

Cette troisième séance de près de 7h est très décevante. Le gouverneur est resté sourd à tous nos arguments se bornant à confirmer ses annonces du 13 février en apportant les seules modifications suivantes :

- En Rhône-Alpes, la caisse de Saint Etienne a été ajoutée à la liste des caisses pérennes à l'horizon 2020,
- En Lorraine, maintien des caisses de Metz et Nancy,
- 2 CTPE supplémentaires à Nîmes et Albi,
- Rodez deviendra une structure de présence de place (SPP) avec caisse,
- La succursale d'Arras (unité de plein exercice à l'horizon 2020 mais sans caisse) se transforme en succursale départementale de ARRAS-LENS (même unité répartie sur 2 sites) et les dossiers de surendettement continueront d'être traités à Lens,
- Confirmation que les agents de caisse de Saint Briec et Lorient ne faisaient pas partie du PSE en cours de négociation puisque les caisses ne fermaient pas d'ici à 2015 mais des postes seraient disponibles en Bretagne pour leur reclassement à la fermeture. **Le Gouverneur a poussé le vice jusqu'à proposer de réintégrer ces 2 caisses dans la liste des fermetures de 2015 si les agents le demandent pour qu'ils bénéficient du PSE.**

### **Et maintenant ?**

- 1 - Nous sommes prêt a déposer des préavis de grève semaine après semaine, comme nous l'avons déjà fait, pour couvrir toutes les initiatives locales que vous pourriez organiser,
- 2 - Le combat se poursuit au sein de toutes les instances encore à venir (notamment CHSCT et CE) jusqu'au CCE3, prévu à ce jour au 24 mai. En effet nous utiliserons toutes nos prérogatives notamment juridiques.